



Les structures collectives d'accueil du jeune enfant

Les structures municipales

Les pré-inscriptions pour les **225 places** en crèche attribuées par la commune s'effectuent au service Petite Enfance sur rendez-vous à partir du 4^e mois de grossesse.

Crèche familiale Les Marmousets

7 rue de la Réunion - 01 34 14 44 24

70 places attribuées par la commune.

Multi-accueil À Petits Pas

30 bis rue Maurice-Berteaux - 01 34 44 12 34

40 places attribuées par la commune dont 7 places de halte-garderie à la demi-journée.

Multi-accueil Les Gibus

112 rue du 18 Juin - 01 55 90 44 43

45 places attribuées par la commune.

Multi-accueil intercommunal Les Bouquinvilles

31 Rue des Bouquinvilles - 95600 Eaubonne

09 50 92 37 11

30 places attribuées par la commune d'Ermont et **30 places** attribuées par la commune d'Eaubonne.

Les structures privées

Multi-accueil Eucalyptus

30 rue Maurice-Berteaux

06 48 42 09 70 - 09 54 57 48 46

37 places dont **20 attribuées** par la commune et 17 réservées à des entreprises au bénéfice des enfants de leurs salariés.

Multi-accueil Ermont-Savoie

254 rue Louis-Savoie - 01 86 53 50 11

23 places dont **20 attribuées** par la commune et 3 réservées à des entreprises au bénéfice des enfants de leurs salariés.

Micro-crèche Babilou d'Ermont

1 rue Raoul-Dautry - 01 34 15 45 72

10 places attribuées par Babilou.

Micro-crèche Les MicroStars d'Ermont

2 route de Franconville - 07 66 59 05 20

10 places attribuées par Microstars.

Retrouvez toutes les informations ainsi que les associations Petite enfance sur ermont.fr.

Renseignements

sur les modes de garde et la parentalité :

Service municipal Petite Enfance

Dans les locaux du Multi-accueil À Petits Pas

30 bis rue Maurice-Berteaux - 95120 Ermont

01 34 44 12 30 - groupe-creches@ville-ermont.fr



L'accueil à domicile chez des professionnelles de la petite enfance : 154 assistantes maternelles à Ermont

Les assistantes maternelles accueillent chacune un à quatre enfants à leur domicile, selon la capacité d'accueil de leur logement. Pour cela, elles sollicitent le Conseil départemental afin d'obtenir un agrément délivré pour cinq ou dix ans (renouvelable). Le service départemental de la Protection maternelle infantile (PMI) est alors chargé de l'enquête à domicile.

Pour débiter l'accueil, les assistantes maternelles sont tenues de suivre une formation initiale obligatoire de 80 heures et de passer un examen. La formation (40 h) se poursuit dans les trois années suivant l'accueil du premier enfant, avec présentation à deux épreuves du CAP Accompagnement éducatif petite enfance (AEPE).

Le service municipal du Relais assistantes maternelles participe à leur professionnalisation. Aujourd'hui, elles sont cinq fois plus nombreuses qu'en 2005 à solliciter cet accompagnement qui comprend :

Des accueils ludiques par petits groupes

Ils se déroulent chaque semaine au Centre socio-culturel François-Rude, à la Maison de quartier des Espérances et au Multi-accueil À petits pas sous forme de jeux libres et d'activités diverses adaptées à l'âge des enfants (contes, lecture d'histoires, chansons enfantines et rondes).

Un accueil en médiathèque

Un professionnel de la section jeunesse anime un temps de contes et d'histoires aux enfants à la médiathèque. Puis les assistantes maternelles, accompagnées de l'animatrice du RAM, proposent aux enfants de découvrir et manipuler des livres.

“ *L'accueil individuel permet de suivre le rythme de chaque enfant* ”

Des réunions à thème

Elles sont animées par la psychologue du service Petite Enfance et l'animatrice, sous forme de petits groupes, les assistantes maternelles peuvent échanger sur leurs pratiques professionnelles et partager leurs expériences en groupe.

Des entretiens individuels

Lors de rendez-vous avec l'animatrice, les assistantes maternelles sont informées sur leurs relations contractuelles avec leurs employeurs, sur leurs démarches administratives (sécurité sociale, pôle emploi...) et orientées vers des institutions compétentes.



Le RAM, c'est aussi l'accompagnement de 600 familles par an

Ce service municipal accompagne individuellement les parents et futurs parents dans leurs démarches de recherche d'accueil pour leurs enfants auprès d'assistantes maternelles ou en garde à domicile. Un premier rendez-vous leur est proposé lors duquel l'animatrice du RAM les informe sur leurs droits et obligations en tant qu'employeur, les conseille et répond à leurs questions. Elle soutient les parents tout au long de cette démarche, propose plusieurs rendez-vous et reste disponible pendant le déroulement de l'accueil du jeune enfant jusqu'à la fin du contrat de travail.

Relais assistantes maternelles (RAM)

Mairie - Annexe A - 100 rue Louis-Savoie
95120 Ermont - 01 30 72 37 97



Zoom sur la crèche familiale Les Marmousets Une richesse à Ermont

70 enfants sont accueillis au domicile d'assistantes maternelles agréées, employées par la ville. Une à deux fois par semaine, ils participent à des ateliers collectifs au sein de la crèche : musique, lecture, jeu libre... Les assistantes maternelles sont conseillées au quotidien par une équipe d'encadrement pluridisciplinaire (directrice puéricultrice, éducatrice de jeunes enfants, auxiliaire de puériculture, psychologue, médecin).

Renseignements

auprès du service municipal de la Petite enfance, sur rendez-vous au 01 34 44 12 30.



Mais aussi sur la ville ...

Une ludothèque 100% petite enfance

Ce lieu d'accueil pour les 0-6 ans, accompagnés d'un adulte, permet aux petits comme aux grands de découvrir de nouveaux jeux et de faire leurs premiers pas vers les autres. Deux animatrices accueillent et accompagnent les familles dans les choix de jeux et jouets en fonction des âges et aptitudes. Cet espace de jeu libre privilégie les échanges entre parents, professionnels de la petite enfance et bénévoles (rencontres intergénérationnelles une fois par mois).

Renseignements

01 34 13 64 52 (Laissez un message avec votre nom et numéro de téléphone afin d'être rappelé au plus vite).



Une cotisation annuelle est demandée à l'inscription :
15 € par famille (tarif hors Ermont : 23 €).
Possibilité d'emprunter des jeux pour une durée de 15 jours.
Ouvert le mercredi uniquement de 9 h à 12 h. Réouverture dès mercredi 4 septembre 2019.

Dans les centres socio-culturels

Le lieu d'accueil enfants-parents (LAEP)



Destiné aux familles avec enfants de moins de 4 ans, ce dispositif d'accueil anonyme et gratuit, subventionné par la Caisse d'allocations familiales (CAF) et le Conseil départemental du Val-d'Oise, favorise la socialisation entre enfants, parents, grands-parents et accueillants. Ils sont invités à jouer dans un espace aménagé pour la petite enfance (jeux à disposition), facilitant ainsi les rencontres et les échanges bienveillants. Rendez-vous chaque semaine en période scolaire :

Mardi de 9 h à 11 h : **la Pergobulle** à la Maison de quartier des Espérances

Jeudi de 9 h à 11 h : **le Préambule** au Centre socio-culturel François-Rude

Vendredi de 9 h à 11 h : **le Chênobulle** au Centre socio-culturel Les Chênes

Les ateliers créatifs parents-enfants

Les ateliers s'adressent aux enfants jusqu'à 7 ans accompagnés de leurs parents ou de leurs grands-parents dans un espace de jeux / jouets. Un programme d'activités (manuelles, motricité...) est défini avec les équipes des centres socio-culturels en fonction des envies des familles. Rendez-vous chaque semaine en période scolaire :

Mercredi de 9 h à 11 h à la Maison de quartier des Espérances

Mercredi de 9 h 30 à 11 h au Centre socio-culturel François-Rude

Renseignements

Centre socio-culturel
François-Rude

Allée Jean de Florette / 01 34 44 24 60

Centre socio-culturel Les Chênes
9 rue Utrillo / 01 34 14 32 65

Maison de quartier des Espérances
112 rue du 18 Juin / 01 34 15 75 07